



## rachat de part de propriete

Par **sakalava2**, le **13/06/2011 à 16:08**

bonjour  
j ai achete une maison il y a 20 ans  
en communaute avec ma concubine  
elle etant proprietaire au niveau de 9/45 du total  
nous etant separés j envisage de racheter sa part  
l estimation a ete faite a 360000 euros  
je v racheter sa part sur cette base  
comment se nomme cette transaction?  
quel va etre le montant des frais engages  
merçi de votre reponse  
patrick

Par **Domil**, le **13/06/2011 à 16:29**

une vente, allez voir un notaire

Par **sakalava2**, le **13/06/2011 à 16:46**

en fait ce n est vraiment pas la peine de s adresser  
a un forum specialise  
pour avoir comme reponse "va voir chez un notaire"  
TU NE SAIS PAS  
TU DIS RIEN  
VOUS PENSEZ BIEN QUE CE N EST PAS DU TOUT VOTRE REPONSE A LAQUELLE  
JE M ATTENDAIS  
UN PEU DE JUGEOTE S V P  
JE VOULAIS JUSTE CONNAITRE LE RESULTAT D UNE REGLE DE "3"  
dont je ne connais pas ts les elements  
je n ai pas besoin d entrer en contact avec un notaire pour  
me preparer un budget  
merçi encore

Par **Domil**, le **13/06/2011** à **16:56**

[citation]JE VOULAIS JUSTE CONNAITRE LE RESULTAT D UNE REGLE DE "3" [/citation]  
tiens, un ministre sur le forum avec la même impolitesse et incorrection qu'un ministre.

Par **sakalava2**, le **13/06/2011** à **18:21**

par contre moi je ne sais ,ni de quelle corporation ,  
ni de quelle obediencia vs faites partie mais je m en tamponne  
le coquillard allegrement...  
les seuls gens papivores que je frequente ce sont les poetes  
vs n en avez pas les accents .  
monsieur \*\*\* je vs salue

- \*\*\* *Domil est une dame*

- *L ' acte sera une licitation amiable faisant cesser l'indivision , avec droits fiscaux de  
vente ( entre étrangers fiscaux )*

- *Le bonjour au coquillard !*